

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 SEPTEMBRE 2021
CONVOCAATION DU 07 SEPTEMBRE 2021

Président : Monsieur MERLO Olivier.

Présents : M. VASSEUR Dany, Mme LEMAIRE Anne, M. SPECQUE Eddie, M. VASSEUR Eric, M. DEREU Michel, Mme VASSEUR Muriel, M. EVRARD Christophe, M. BAROUX Christophe, M. DUFOUR Freddy, Mme WEPIERRE Delphine.

Absents : Mme SPECQUE Céline, M. CARTIAUX Roger, M. CARPENTIER Lionel, M. DEBROUCKER Gilles. (absents excusés)

Retard excusé pour raisons professionnelles : M. BAROUX Christophe est arrivé à 19h30

Secrétaire : M. EVRARD Christophe

*Adoption du compte-rendu de la réunion du 06 Juillet 2021
Et Lecture de l'ordre du jour*

N°25 : Services de l'eau potable - de l'assainissement collectif et du SPANC - Rapports annuels sur le prix et la qualité du service - Exercice 2020

La séance ouverte, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, suivant le décret n°95-635 du 6 mai 1995, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable du SIDEALF, un rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif, ainsi qu'un rapport sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement non collectif (SPANC) du SIDEALF.

Ces rapports comprennent la présentation du service, les indicateurs techniques et les indicateurs financiers.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve les présents rapports du service public de l'eau potable et de l'assainissement.

10 voix POUR

0 voix CONTRE

0 ABSTENTION

Arrivée de Monsieur Christophe BAROUX à 19h30

1 - Matériel informatique dans le cadre du Socle Numérique

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le projet d'achat de matériel informatique dans le cadre du plan de relance Socle Numérique pour équiper les classes de Monsieur Léger et Madame Vallière.

Il donne la parole à Monsieur Michel DEREU, délégué en charge des affaires scolaires, qui présente à l'Assemblée les deux premières offres tarifaires reçues en retour. Monsieur DEREU précise être dans l'attente d'un troisième devis.

Monsieur le Maire indique que le choix définitif du fournisseur sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal afin d'envisager une installation du matériel pendant les vacances de Toussaint ou au plus tard pendant les vacances de Noël.

2 - Travaux de voirie

Rue du Brûle :

Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Dany Vasseur, président de la Commission Communale de la voirie.

Monsieur Dany VASSEUR présente les nouveaux devis obtenus avec la finition des trottoirs en enrobés (à la place d'une simple émulsion). Cette option, plus onéreuse, permet d'éviter en grande partie le désherbage.

Monsieur VASSEUR précise être dans l'attente d'un troisième devis.

Monsieur le Maire indique que le choix définitif du prestataire sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil municipal afin d'envisager la réalisation de ces travaux avant la fin de l'année 2021.

Rue Bodin :

Monsieur Dany VASSEUR présente également des devis pour la réfection de la Rue Bodin (en mitoyenneté avec la commune de Ledinghem). Les devis (la fourniture des matériaux et la main d'œuvre) s'élèvent à environ **20 000 €**.

Ces devis vont être transmis à la commune de Ledinghem pour acceptation. Monsieur le Maire indique à l'Assemblée qu'un accord oral de principe avait été donné en juin par Monsieur le Maire de LEDINGHEM.

Ces travaux ne pourront être réalisés en totalité sans la participation à part égale des 2 communes.

Parcelle de M. et Mme Martin, située route de Nielles :

Monsieur Dany VASSEUR présente un dernier devis de **6 250 €** rédigé par l'auto-entrepreneur TRUPIN TP.

Ce devis correspond à la remise en état de la canalisation des eaux pluviales de la rue du Bout d'Amont qui traverse la pâture de Madame Isabelle MARTIN et de Monsieur Jean-Pierre Martin à l'entrée du village en venant de Nielles les Bléquin. Cette canalisation est totalement vétuste et n'est plus opérationnelle.

Monsieur le Maire précise que pour la réalisation de ces travaux, il a obtenu l'accord des propriétaires et de l'exploitant agricole concerné (Monsieur Dominique PRUVOST).

Après délibération, le Conseil Municipal approuve ces travaux et vote à l'unanimité des membres présents

11 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

et autorise Monsieur le Maire à signer le devis présenté

Questions diverses

1) Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a demandé un devis (coût estimé à environ 1 000 euros) pour l'achat de 16 barrières de sécurité. Ces équipements seront utilisés lors des différentes manifestations ou de certains chantiers.

Après délibération, le Conseil Municipal approuve cet achat et vote à l'unanimité des membres présents

11 voix POUR 0 voix CONTRE 0 ABSTENTION

et autorise Monsieur le Maire à valider cette commande

2) Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'il a participé à la conférence des Maires organisée le Jeudi 9 Septembre à Pihem. Il rapporte quelques informations.

- Un partenariat entre la CAPSO et la CCPL sera probablement instauré pour que les employés communaux des communes de la CCPL puissent bénéficier des visites médicales ;

- En lien avec l'UNESCO, il a été présenté aux Maires un projet de création d'une réserve biosphère regroupant le marais audomarois et les versants de l'Aa, soit plus d'une centaine de communes. Si le projet se concrétise, cette réserve deviendrait la plus importante au nord de Paris ;

- Dans le cadre d'une modification du PLUI, 4 dossiers de la commune vont être instruits par les services de la CCPL, pour prévoir :

* L'extension future du cimetière,

* L'extension pour l'implantation de la société de Monsieur Stéphane WEPIERRE, nouvellement installé sur la commune,

- * L'extension éventuelle du dépôt de la société Ducrocq TP,*
- * La mise aux normes de la société ALCOS.*

3) *Monsieur le Maire donne la parole à Monsieur Eddie SPECQUE, en charge de la défense incendie. Monsieur Eddie SPECQUE rapporte qu'il a participé la veille à une réunion au centre de secours de Lumbres. Il précise qu'il s'agissait essentiellement d'une réunion de promotions internes au sein du centre.*

4) *Monsieur le Maire donne la parole à Madame Anne LEMAIRE, Présidente de la Commission Communale de communication et information. Madame Anne LEMAIRE rapporte quelques informations suite à la dernière réunion de la commission communale :*

- Le travail de préparation du Bulletin Municipal commencera prochainement,*
- A l'occasion du 1^{er} anniversaire du marché communal, un marché spécial artisanal aura lieu le Jeudi 14 Octobre 2021 avec des animations, et des surprises (tombola, cadeau...)*

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que tous les comptes-rendus des commissions communales sont consultables en Mairie et souhaite qu'elles soient désormais accessibles via le site municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 00

*Pour Extrait :
Le Président,*

*A Vaudringhem, le 16 Septembre 2021
(Cachet)*